



Le 25 Mai 2016

Mission Jeunes: Quand le Travail Temporaire se mobilise et s'engage en faveur de l'emploi des jeunes en Bourgogne - Franche-Comté.

Le 7 juin 2016, la Mission Locale du mâconnais va signer avec 12 agences d'emplois* implantées sur le bassin de Mâcon les premières conventions « Mission Jeunes » en Bourgogne - Franche-Comté. Déployée par le FAF.TT au niveau national, cette démarche a pour objectif de permettre aux jeunes non qualifiés d'accéder à un premier emploi en mobilisant le Travail Temporaire.

Mission Jeunes, portée par la Branche Travail Temporaire, est un dispositif qui met en place, au niveau des bassins d'emploi, un partenariat renforcé entre les agences d'emploi, les missions locales et l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi et de la formation. Cette action concertée permet d'améliorer les opportunités d'accès à l'emploi durable des jeunes et de mobiliser l'intérim en tant que porte d'accès à leurs premières expériences professionnelles.

Dans le cadre de cette convention, les jeunes éligibles au programme se voient accompagnés par le FAF.TT et le FASTT qui mettent à leur disposition de nombreux outils : formation en ligne, séminaire d'intégration dans l'emploi, ateliers découverte, travail sur la levée des freins périphériques à l'emploi ...

Les agences d'emploi signataires mobilisent quant à elles leur savoir-faire en proposant des offres d'emplois mais également du coaching, des simulations d'entretiens ou encore la possibilité de participer à des job-dating...

Le succès de cette ingénierie repose ainsi sur la synergie et la complémentarité des différents acteurs qui œuvrent tous ensemble en faveur de l'emploi des jeunes sur le territoire.

Il s'agit de la première déclinaison en Bourgogne – Franche-Comté de la convention nationale « Mission Jeunes » signée en juin 2014 entre l'Union nationale des missions locales, Prism'Emploi et la DGEFP.

* Intersection, Eureka, Supplay, Proman, Samsic, Crit, Domino-Federhis, Côté Job, Atout Emploi, Triangle, Adecco, Manpower

[A propos du FAF.TT \(Fonds d'Assurance Formation du travail Temporaire\)](#)

Depuis plus de 10 ans le FAF.TT, OPCA et OPACIF de la branche du travail temporaire, déploie une stratégie visant à répondre aux besoins d'emploi des entreprises et des territoires tout en sécurisant les parcours professionnels des intérimaires (qualification et augmentation de l'intensité d'emploi).

Celle-ci a été portée en plusieurs étapes et dans une démarche de plus en plus intégrée qui s'appuie sur le développement de l'accès des intérimaires aux dispositifs de la professionnalisation, l'ancrage de ses actions dans les dynamiques territoriales, la professionnalisation des salariés permanents des agences d'emploi pour développer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences et l'accompagnement global des individus (formation et accompagnement social).

[Contact presse](#)

Marine Drouin, chargée de communication – 01 53 35 70 82 – mdrouin@faftt.fr